

écoalerte



Page 4

Réaliser d'importantes économies avec le programme d'améliorations énergétiques domiciliaires



**Moratoire sur
l'exploitation
des gaz de schiste**

CANADA	POSTES
POST	CANADA
Postage paid Publication Mail	Port payé Poste- publications
40050411	

CONSEILS DE CHAUFFAGE

Parfois, de **petits changements** et des ajustements peuvent faire une **grande différence** sur votre facture d'électricité.



Énergie NB Power



LE CHAUFFAGE

Abaissier le thermostat à **16°C** lorsque vous dormez ou lorsque vous êtes absent de la maison.

Porter des pantoufles ou des chaussettes et un chandail chaud. Une diminution du chauffage de seulement **deux degrés Celsius** peut réduire vos coûts de chauffage domestique de **quatre pour cent**.

À la fin de la saison de chauffage, s'assurer que toutes les plinthes soient **éteintes** au niveau du disjoncteur dans le panneau électrique.



L'EAU CHAUDE

Utiliser seulement assez d'eau chaude pour faire la vaisselle - **ne pas remplir l'évier si ce n'est pas nécessaire**.

Laver uniquement des charges complètes dans le lave-vaisselle et **éviter le cycle de séchage** en utilisant le réglage économique.

Ne pas laisser couler l'eau chaude en effectuant une autre tâche, comme nettoyer les comptoirs, les éviers, etc.



SALLE DE BAIN

Prendre des **douches courtes**, 10 minutes ou moins, dans la mesure du possible.

Fermer l'**eau chaude** pendant le rasage et utiliser uniquement pour le rinçage.



LESSIVE

Laver **uniquement** des charges complètes de vêtements.

Utiliser de l'**eau froide** dans la mesure du possible.



Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

Conseil d'administration PRÉSIDENTE

Liane Thibodeau

DIRECTEURS

John Bird

Stephanie Coburn

John Crompton

Rébeka Frazer-Chiasson

Susan Eddy

Kathie Goggin

Hannah Grant

Matthew Hayes

Frank Johnston

Scott Kidd

David MacDonald

Tyler McCready

Rob Moir

Andrew Secord

Owen Taylor

Paula Tippet

Jessica Vihvelin

Personnel

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lois Corbett

Personnel des programmes

Matt Abbott, *Fundy Baykeeper*

Tracy Glynn, *conservation des forêts*

Nadine Ives, *projet Tous les enfants dehors*

Jon MacNeill, *Communications*

Stephanie Merrill, *programme de la*

Protection de l'eau douce

Inka Milewski, *conseillère scientifique*

ADMINISTRATION

Stephanie Phillips

Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

180 rue St. John

Fredericton Nouveau-Brunswick

Canada E3B 4A9

www.conservationcouncil.ca

Tél: (506) 458-8747 Fax: (506) 458-1047

Email: info@conservationcouncil.ca

Directeur de la rédaction

Jon MacNeill,

jon.macneill@conservationcouncil.ca

Graphiste

Stacy Howroyd,

design@makeanimprint.ca

éditorial

MESSAGE DE NOTRE
DIRECTRICE EXÉCUTIVE



Un jour nouveau se lève

Lois Corbett est la directrice générale du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil de conservation a bon espoir que l'année 2015 sera une année exceptionnelle pour la conservation et la protection de l'environnement au Nouveau-Brunswick.

L'année 2014 s'est terminée sur une note tellement positive que nous avons toutes les raisons de croire que cela se poursuivra en 2015.

En effet, le gouvernement a commencé de belle façon en instaurant un moratoire sur les activités de fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick. Quelques jours avant, les dirigeants de l'état de New York et de la province de Québec ont fait la même annonce à leurs citoyens; cet élan s'est d'ailleurs poursuivi lorsque l'Écosse a interdit cette pratique au début de cette année.

Pour le Nouveau-Brunswick, c'est une excellente nouvelle. Non seulement ce moratoire lève la menace sur notre eau, mais nous permet de tourner la page sur ce chapitre de notre histoire. Nous pouvons maintenant envisager un avenir beaucoup plus excitant, comme la transformation de notre économie en une force durable et respectueuse du climat, le tout soutenu par des emplois verts.

Sans exagérer, il y a tellement de choses intéressantes qui se passent dans les secteurs de l'énergie et de l'efficacité énergétique qu'il est difficile de tout suivre. Parmi celles-ci, savez-vous que les panneaux solaires coûtent cent cinquante fois moins cher que dans les années 1970? Ou encore que la capacité de production d'électricité de la technologie solaire et éolienne double tous les deux ans, et ce, depuis les dix dernières années, sans aucun signe de ralentissement? L'ensemble de ces avancées, en plus des progrès en cours dans les domaines de la voiture électrique, des accumulateurs photovoltaïques, des thermopompes et autres mesures d'efficacité énergétique, converge vers un monde plus sécuritaire, plus intelligent et plus propre.

Après tout, courir après l'ultime molécule de pétrole ou de gaz, enfouie dans les sables bitumineux ou dans le schiste, ne change rien au fait que la combustion de combustibles fossiles contribue au changement climatique. Nous savons que les Néo-Brunswickois prennent très au sérieux les rapides changements liés au climat. Un sondage publié à la fin de novembre 2014 révèle également que la majorité des Canadiens partagent les mêmes valeurs et préoccupations et quatre-vingt-huit pour cent d'entre eux veulent que leurs dirigeants s'engagent à entreprendre d'importantes nouvelles actions sur le climat.

Est-ce que nous pouvons dire que ce sera l'année où des gestes concrets seront mis en œuvre, ici et ailleurs dans le monde, dans les domaines du changement climatique et de la

protection environnementale? Nous pensons que oui, puisque la situation actuelle s'y prête bien :

- En novembre dernier, deux superpuissances économiques mondiales, les États-Unis et la Chine nous dévoilent leurs objectifs ambitieux afin de réduire la pollution.
- Il y a quelques semaines, un autre grand pas en avant est fait : l'accord des États-Unis et l'Inde conduisant à la mise au point et l'utilisation d'énergies renouvelables. En plus d'apporter une bouffée d'air frais et un élan politique considérable au mouvement mondial pour un climat propre (tout cela menant à la négociation des traités des Nations Unies censés être finalisés à Paris en 2015) cela permet la création immédiate d'emplois dans un secteur destiné à nous aider à nous affranchir de notre dépendance au pétrole et au charbon.
- Il y a huit ans, le Nouveau-Brunswick met en place l'un des meilleurs plans d'action sur le changement climatique. Aujourd'hui, à l'aide d'un gouvernement ambitieux et centré sur la création d'emploi, ce plan pourrait servir de plateforme dans le but d'accroître l'activité économique. En outre, élaborer des programmes supplémentaires pour aider les gens à réduire les émissions et un programme à l'échelle provinciale visant à améliorer le rendement énergétique des maisons et des entreprises, en plus d'un plan pour produire les énergies renouvelables — qui nous aiderait entre autres à mettre des panneaux solaires sur nos toits — tout cela nous permettrait de prétendre de nouveau à une position de chef de file en matière d'énergie renouvelable et de générer des milliers d'emplois.

Nous pourrions compléter notre liste avec la mise en place d'un programme de classification des ruisseaux et rivières, l'engagement à revoir la stratégie de gestion de la forêt tout en misant sur une meilleure protection des zones de conservation, de peuplements anciens et de ravage du cerf de Virginie (et de ce fait soutenir la création d'emplois à l'échelle locale); la fin à l'épandage d'herbicides sur les terres de la Couronne, la mise en œuvre de nouvelles mesures de protection des zones humides ainsi qu'un plan étoffé pour protéger nos zones côtières.

Cette liste peut sembler longue, mais, en réalité, une grande partie du travail est déjà accompli. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est une grande volonté politique confortée par le pouvoir de décision de gens comme vous; dès lors, nous pourrions regarder ensemble le soleil se lever sur une ère nouvelle au Nouveau-Brunswick.



La passion de l'eau de notre nouvelle présidente

Demandez à Liane Thibodeau pourquoi la protection de l'environnement lui tient tant à cœur; au lieu de vous donner une liste de raisons, elle vous nommera un endroit bien précis : l'eau qui entoure la péninsule de Kingston. « On sent monter une certaine émotion lorsque l'on se trouve ici, le matin, au moment où le brouillard se lève et que l'eau est si calme que l'on peut voir tout ce qui s'y reflète », affirme Liane. « C'est tellement beau. Cela vous donne un tel sentiment de bien-être et de paix que vous voulez vous assurer que les gens pourront en profiter à long terme. On ne peut faire autrement que de vouloir protéger cet endroit ».

Selon Liane, raconter des histoires positives sur la beauté et le sens de nos espaces naturels fait partie des moyens utilisés pour les protéger en vue des générations à venir. Cela fait également partie de la vision des choses qu'elle apporte à titre de nouvelle présidente du conseil d'administration du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick. Nous avons effectivement eu le plaisir d'accueillir Liane lors de notre assemblée annuelle qui s'est déroulée à la fin de 2014. Liane remplace ainsi la présidente de longue date, Stephanie Coburn, qui a démissionné après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Consultante en ressources humaines à la retraite, Liane a d'abord collaboré, trente ans plus tôt, avec le mouvement environnemental au Nouveau-Brunswick. Puis, vers la fin de la vingtaine, alors qu'elle habitait le long de la rivière Miramichi, elle a participé à une campagne de sensibilisation au problème de la contamination à la créosote par une usine de Newcastle. À l'aide des activistes et agriculteurs biologiques locaux, Ben et Vera Baldwin, le groupe a soumis des articles dans les journaux, a fait des entrevues dans les stations locales de radio et de télévision et a pressé le gouvernement de prendre des mesures sur cette question. Par la suite, Liane a collaboré avec la Miramichi Environmental Society sur plusieurs campagnes; elle a entre autres dénoncé l'augmentation de la pollution de l'air et de l'eau causée par l'importante expansion de l'usine de pâtes et papier, puis elle s'est prononcée contre les coupes à blanc et certaines pratiques en matière de forêts

comme la pulvérisation chimique qui détruit l'habitat de la faune en plus de contribuer à une diminution importante des emplois et, finalement, elle a empêché la construction d'installations de grillage de trioxyde d'antimoine qui menaçait l'environnement et la santé des résidents.

Lorsqu'elle a déménagé à Fredericton au milieu des années 1990, elle a cessé momentanément de collaborer sur des campagnes et a choisi de se concentrer sur sa carrière de consultante et plus tard sur son entreprise de consultation en ressources humaines. Cependant, comme ce fut le cas avec de nombreux Néo-Brunswickois, la perspective du développement du gaz de schiste qui s'est installée dans toute la province l'a poussée une fois de plus à se mobiliser. Liane a donc contacté les organisateurs le long de la péninsule de Kingston (là où elle et son partenaire vivent maintenant) et s'est trouvée immédiatement inspirée par l'énergie qu'elle a observée localement.

« Si vous m'aviez demandé trente ans plus

tôt si nous verrions un jour 1500 personnes manifester à Fredericton pour une eau propre, je n'aurais jamais cru cela possible », a-t-elle déclaré. Mais, en voyant cette passion et les résultats positifs que celle-ci engendre (voir l'article sur le moratoire sur le gaz de schiste dans le présent numéro), Liane est persuadée qu'un véritable vent de changement souffle sur le Nouveau-Brunswick, où de plus en plus de gens prennent la lutte contre le changement climatique très au sérieux. Elle a aussi remarqué que le Conseil de conservation jouait un rôle prépondérant dans ce processus en partageant des histoires positives sur l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable et les autres façons dont nous pouvons rendre nos collectivités plus propres et durables. « La situation n'est pas si catastrophique; en fait, c'est loin de l'être, dit-elle. Souvent, ma citation préférée de Margaret Mead me vient à l'esprit : "Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés peut changer le monde". Et ça, j'en suis tout à fait convaincue », conclut-elle.

Écoévénements

3 février – 3 mars:

Le processus de demande dans le but de participer à l'examen de l'Office national de l'énergie (ONÉ) sur l'oléoduc Énergie Est est ouvert. Il est crucial que tous les Néo-Brunswickois aient leur mot à dire dans ce projet! Consultez notre article à ce sujet ou visitez notre site internet pour savoir comment vous impliquer avant le 3 mars.

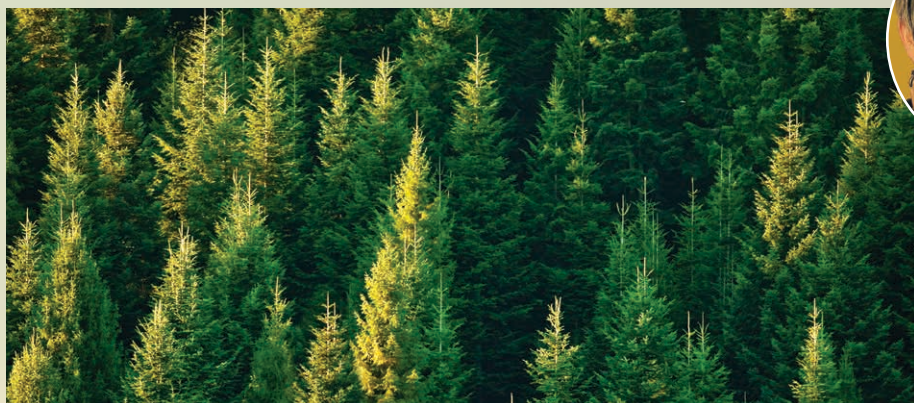
Mercredi 11 mars: La nuit Treevia

La nuit Treevia est de retour! Formez une équipe et amusez-vous autour d'un questionnaire sur le thème des arbres en soutien au CCNB. Inscrivez-vous en appelant le 458-8747 et visitez notre site internet pour plus de détails www.conservationcouncil.ca/treevia-returns

28 mars: Le mouvement "Une heure pour la Terre" a débuté en 2007 en tant qu'événement "à lumières éteintes" pour sensibiliser au changement climatique. Depuis, le mouvement s'est développé et implique 162 pays et territoires dans le monde entier. Consultez notre site internet à l'approche du grand jour (grande heure...) pour en savoir plus sur les villes participantes du Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui – 9 avril: Recycler vos appareils électroniques! Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, le centre d'Arts de l'UNB vous invite à venir déposer vos appareils électroniques usagés ou cassés – piles, téléphones portables, vidéo-cassettes, fours à micro-ondes, télévisions, etc à Memorial Hall, et ce avant le 9 avril. Ceux-ci seront recyclés! Aidez-nous à prévenir la contamination de l'eau et du sol par les déchets électroniques!

Si vous voulez ajouter un événement à notre calendrier, envoyez-nous un courriel à info@conservationcouncil.ca ou appelez-nous au 458-8747.



À la recherche d'une politique forestière durable et intelligente

À l'heure actuelle, notre programme de conservation des forêts examine la manière dont sont gérées les ressources forestières au Canada et ailleurs, afin de la comparer avec notre façon de faire au Nouveau-Brunswick. Puis, nous publierons un rapport dans lequel seront présentées les politiques de gestion forestière modernes utilisées dans d'autres parties du monde que nous comparerons ensuite à l'approche axée sur les résultats proposés pour nos forêts publiques par l'intermédiaire du nouveau plan forestier. En décembre, le gouvernement provincial a dévoilé les détails des ententes en matière de foresterie conclus l'année dernière entre l'industrie forestière et le gouvernement précédent. Notre coordonnatrice de programme, Tracy Glynn, affirme que cela est une première étape importante dans l'accomplissement de la promesse du nouveau gouvernement de revoir les

contrats et le plan forestier. Nous sommes convaincus que le gouvernement libéral révisera le plan de gestion forestière une fois que les ministres auront mesuré les conséquences économiques, sociales et écologiques de sa mise en œuvre. Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (CCNB) demandera au gouvernement d'élaborer une Loi sur la durabilité des terres et des forêts de la Couronne plus moderne, qui protégera les zones sensibles comme le long des rives et des cours d'eau, préservera les zones importantes pour le chevreuil, le lynx et tout autre animal de la forêt, conservera les peuplements anciens et interdira l'épandage d'herbicides dans les forêts publiques à l'instar du Québec qui le fait depuis plus de dix ans.

Vous voulez plus d'info ? Connectez-vous avec : Tracy Glynn, directeur de la campagne Forêt, tracy.glynn@conservationcouncil.ca ou visite www.acadianforest.ca



Beth Powning, Carla Gunn et Gerard Beirne

Soirée à la Maison de l'économe

Des férus de littérature de tous âges se sont réunis à la Maison de l'économe par un soir de tempête, au début de décembre, pour participer à une collecte de fonds spéciale du CCNB. Le thème de la soirée, intitulé : « Histoires à haute voix », comprenait des lectures et une discussion ouverte avec trois auteurs accomplis et primés du Nouveau-Brunswick, soit Beth Powning, Carla Gunn et Gerard Beirne. L'événement, lancé avec le soutien des bières traditionnelles Picaroons, les éditions Goose Lane, la librairie Westminster Books et le magasin d'instruments de musique Tony's Music Box, a transformé nos bureaux en un lieu chaleureux, intime et festif qui s'est rapidement rempli, jusqu'à faire salle comble, malgré le vent impétueux et la pluie verglaçante qui sévissaient à l'extérieur. Nos invités ont pu savourer du cidre chaud ou de la bière artisanale, grignoter des hors-d'œuvre et des collations tout en écoutant des histoires et en participant à des discussions animées avec ces superbes écrivains de talent. La soirée a remporté un tel succès que nous avons décidé de renouveler l'expérience. Assurez-vous de consulter notre site Web pour en savoir plus sur les lectures de livres, les soirées de poésie et autres événements littéraires à venir à la Maison de l'économe tout au long de 2015.

—Jon MacNeill

Les plus grands pollueurs au monde annoncent un changement important en ce qui concerne l'action sur le changement climatique

La pression pour un avenir caractérisé par de faibles émissions de carbone a reçu une dose considérable de volonté politique en novembre dernier alors que les gouvernements de Chine et des États-Unis annonçaient une entente conjointe sur le changement climatique. L'entente a été qualifiée par plusieurs d'historique et reconnaît le rôle crucial que les deux pays devront jouer dans la lutte contre le changement climatique mondial; ainsi, pour l'ensemble de son économie, les États-Unis viseront une réduction substantielle des émissions de gaz, soit de vingt-six à vingt-huit pour cent en dessous de ses niveaux de 2005, et ce, avant la fin de 2025. Quant à la Chine, elle s'efforcera de stabiliser ses émissions de CO₂ par la fin de 2030, entre autres mesures. Maintenant que la Chine et les États-Unis ont entamé des discussions musclées et pris des mesures concernant le changement climatique, le Canada va ressentir encore plus de pression pour leur emboîter le pas.



RICHIBUCTO RIVER WINE ESTATE



Alan Hudson, Winemaker

940 Route 495, Mundleville NB, Canada E4W 2N5

Winery: 506 523 9056

ahudson@nbnet.nb.ca

www.RichibuctoRiverWineEstate.com



Profil énergétique : Heather et Blaine Smith

Coûts annuels de services publics

Chauffage / éclairage /
Électroménager 312 \$

Dépenses Energy Retrofit

Système photovoltaïque 16000 \$

Échangeur d'air /
pompe à chaleur 12500 \$

Triple vitrage 7000 \$

Solaire thermique eau chaude 6500 \$

Remboursement gouvernement (9000\$)

L'investissement total 33,000 \$

Avant les travaux, leur facture d'électricité tournait autour de 100\$/mois en plus de 2-3 cordes de bois. Après l'installation du système PV, leur facture s'élevait à seulement 26\$/mois (uniquement les frais de service) en plus de 2-3 cordes de bois par hiver.

Pour l'installation de leur système PV, les Smiths ont emprunté 16 000\$ à la banque à un taux d'intérêt de 4%, ce qui correspond à un paiement de 640\$ par année. Les panneaux peuvent générer 6,200 KWh/an, ce qui équivaut à 650\$ d'électricité par an. En somme, l'argent que les Smiths épargnent en générant leur propre électricité (au tarif d'aujourd'hui) couvre plus que ce qu'ils doivent rembourser chaque année. Et si le taux de capacité énergétique augmente, leur temps de remboursement sera même plus court.

Exploiter la puissance des rayons du soleil

En effectuant des améliorations énergétiques à leur maison, Heather et Blaine Smith ont réalisé d'importantes économies. Le couple ne tarit jamais d'histoires à ce sujet.

Les rayons du soleil inondent et réchauffent la cuisine de Blaine et Heather Smith en cette fraîche journée d'automne à Sackville.

Le couple met les dernières touches au goûter préparé pour son invité mais trépigne d'impatience de lui montrer sa dernière acquisition installée dans le sous-sol de la maison, un convertisseur continu-alternatif d'énergie solaire.

Heather attire l'attention sur le ciel clair et ensoleillé et lâche : «Les journées comme aujourd'hui, Blaine dit qu'il brûle du bois. Il appelle ça du bois solaire.»

Le couple vient de compléter une série de rénovations et d'améliorations de leur maison construite il y a 26 ans grâce au Programme résidentiel d'efficacité énergétique d'Efficacité NB.

Parmi les améliorations, les Smith ont installé de nouvelles fenêtres à triple vitrage, un système solaire d'eau chaude et 24 panneaux photovoltaïques sur le toit.

Les panneaux sont entrés en fonction le 21 juin 2013. Grâce à l'effet combiné d'un meilleur revêtement pour la maison de 1 800 pieds carrés, d'une conscience plus aiguisée de leur consommation quotidienne et de l'achat graduel d'appareils ménagers moins énergivores, la facture mensuelle se limite à 26\$ et des poussières - soit l'équivalent des frais de service.

«En une journée ensoleillée comme aujourd'hui, notre maison est probablement complètement alimentée par l'électrosolaire,» selon Blaine qui ne cache pas son enthousiasme. «C'est intéressant, c'est plaisant et c'est si facile!»

Blaine et Heather qui sont des membres fondateurs de la coopérative Energreen Builders de Sackville et tous deux des charpentiers de métier n'étaient pas des novices de l'efficacité énergétique.

Ceci n'empêche pas selon Heather qu'il faut une certaine épiphanie, une certaine prise de conscience quand on se dit «Voyons, nous pourrions nous aussi installer des panneaux ou une nouvelle thermopompe, ce n'est pas seulement pour les autres.» Pour les Smith, le moment tournant a été un atelier organisé par

Efficacité NB au sujet des avantages à long terme de l'efficacité énergétique des maisons.

Leur curiosité ayant été piquée, ils ont pris contact avec l'agence gouvernementale et en mars 2013 une première évaluation était faite.

Le rapport contenait une évaluation de l'efficacité énergétique actuelle de leur maison ainsi que plusieurs recommandations de rénovations et de mesures aptes à améliorer le rendement énergétique avec une indication de l'aide gouvernementale disponible pour chacune des mesures.

Le couple a opté pour de nouvelles fenêtres fabriquées par une entreprise du Cape Breton, de nouveaux coupe-froids, deux panneaux de chauffe-eau solaire thermique, une thermopompe, un échangeur d'air et des panneaux photovoltaïques installés par Fundy Solar.

Il y a environ dix ans, les Smith avaient installé des panneaux solaires sur leur chalet situé en Nouvelle-Écosse et s'étaient retiré du réseau. Blaine se dit surpris de la baisse du prix de la technologie depuis. À cette époque, il avait payé près de 300 \$ pour un panneau de 40W soit le prix de chacun des panneaux de 235W présentement installés sur le toit de sa maison. «C'est six fois moins cher qu'il y a sept ou huit ans».

Au total, le couple a dépensé près de 42,000\$; le système de panneaux photovoltaïques (16,000\$) et l'échangeur d'air (12,500\$) prenant la plus grande part du gâteau. L'efficacité énergétique de leur maison est passée de 76 à 90 et ils comptent recouvrer près de 9,000\$ en subvention gouvernementale.

Selon Blaine, bien que ça semble être un gros investissement, «étant donné que c'est étalé sur plusieurs années, le tableau mensuel indique que nos économies d'énergie font plus que compenser pour les paiements d'hypothèque additionnels.»

Il suffit de parler quelques minutes d'efficacité énergétique avec le couple Smith pour se rendre compte qu'ils tirent du projet beaucoup plus que de simples économies de sous.

«Je suis toujours fasciné et à chaque fois que je passe à côté du convertisseur, je me

Parmi les améliorations effectuées, le couple a installé de nouvelles fenêtres à triple vitrage d'une entreprise du Cap Breton, de nouveaux coupe-froids, deux panneaux de chauffe-eau solaire thermique, une thermopompe, un échangeur thermique récupérateur de chaleur et des panneaux photovoltaïques.



nouvelle cote
d'efficacité
énergétique
90

demande combien de kilowatts nous avons produit aujourd'hui. » Blane poursuit : « j'aurai 60 ans cet hiver et il m'importait de faire quelque chose d'intéressant et agréable et ce projet était tout indiqué. La personne ordinaire ne peut pas produire de l'huile mais si elle a une petite maison et un peu de soleil, elle peut produire de l'électricité pour elle-même. Et les sujets de conversation ne manquent pas. »

Vrai et les gens sont disposés à écouter.

Heather rit en racontant qu'un dimanche après-midi nous étions assis ici au soleil avec des amis et après leur avoir expliqué notre projet, ils sont retournés chez eux et ont appelé Woody Thompson (de Fundy Solar) pour faire la même chose sur leur maison.

Bien que les Smith ont su inspirer leurs connaissances à explorer les options d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, ils reconnaissent le rôle joué par l'agence gouvernementale dans la réalisation du projet.

Selon Blane, «Efficacité NB a élevé le niveau de conscience de tous, ça va au delà du collant sur frigo.»

«Nous avons besoin d'une personne capable de nous fournir une réponse claire» ajoute Heather. «On entend beaucoup de choses et les renseignements qu'on lit sont souvent compliqués. La présence d'Efficacité NB est importante. Ils possèdent l'expertise et peuvent fournir des réponses adaptées à votre maison.»

Les Smith ont été déçus d'apprendre

que le gouvernement provincial précédent avait décidé d'abolir l'agence mais se réjouissent du fait que le nouveau gouvernement a annoncé le rétablissement du Programme d'améliorations énergétiques domiciliaires qui sera offert par Énergie NB.

« Nous sommes convaincus que cela a eu une influence positive et grandissante sur la population et c'est bien que le gouvernement fasse ceci pour la société » selon Heather.

« Très souvent, nos gestes ne semblent pas avoir d'impact sur les personnes ordinaires bien que l'impact est global, comme par exemple contrer les changements climatiques. L'efficacité énergétique est une bonne affaire : c'est bon pour l'économie locale, ça entraîne une diminution des coûts du chauffage et ça correspond au raisonnement à long-terme que les gouvernements devraient adopter dans notre intérêt commun. Promouvoir l'efficacité énergétique n'a que du bon. »

Heather encourage fortement ceux et celles qui pensent s'inscrire au programme d'Énergie NB de le faire sans tarder. «C'est une chose qui vaut la peine d'être fait. Ne vous laissez pas décourager par ceux qui disent que ça ne sert à rien. On peut faire une différence, il s'agit de commencer quelque part. Faites ce que vous pouvez faire même si c'est minime. Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas tout

faire, qu'il faut ne rien faire.»

“Vous devez commencer par ce que vous pouvez faire et vous dire que vous faites ce que vous pouvez. Chaque petit geste fait une différence.»

—Jon MacNeill

Le saviez-vous?



Pour une économie canadienne propre et verte

Un nouveau rapport du groupe de réflexion sur le climat, le Clean Energy Canada, montre que le secteur de l'énergie verte du pays s'est développé si rapidement au cours des dernières années, qu'à l'heure actuelle il emploie un nombre plus grand de personnes que le secteur des sables bitumineux. Le rapport, publié au début de décembre, mentionne qu'un peu plus de 25 milliards de dollars ont été investis dans le secteur de l'énergie propre au Canada au cours des cinq dernières années, soit à peu près le même montant investi dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture combinés. Non seulement les emplois sont à la hausse, mais la capacité de production d'énergie éolienne, solaire et hydraulique ainsi que la capacité de production de centrales alimentées à la biomasse ont aussi augmenté de 93 pour cent depuis 2009.

EnerGreen BUILDERS CO-OP

**PASSIVE SOLAR HOMES
RENOVATIONS & ADDITIONS**

info@energgreen.coop
SACKVILLE - 506-536-1333

www.energgreen.coop

NB PREMIERS AWARD FOR ENERGY EFFICIENCY- 2014

Le processus de demande dans le but de participer à l'examen de l'Office national de l'énergie (ONÉ) sur l'oléoduc Énergie Est est ouvert depuis le 3 février, et ce jusqu'au 3 mars.

Pour plus d'informations, contactez Tracy Glynn :

tracy.glynn@conservationcouncil.ca

La baleine noire de l'Atlantique Nord en voie de disparition est l'une des espèces menacées par la l'augmentation potentielle du trafic des navires pétroliers et les risques de déversements d'hydrocarbures dans la baie de Fundy si le projet d'oléoduc Énergie Est est autorisé.

Ensemble, protégeons notre eau, les baleines et la baie de Fundy

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (CCNB) joint sa voix à celles des groupes qui dénoncent les dangers posés par l'oléoduc Énergie Est et demande la participation de ses membres pour faire front commun et augmenter ses chances d'être entendu.

L'entreprise albertaine TransCanada Corporation demande l'approbation pour construire plus de 1400 kilomètres de pipelines au Nouveau-Brunswick, dans le cadre de sa proposition d'expédier 1,1 million de barils par jour de pétrole brut à partir des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux installations de Québec et de Saint John. Ce serait le premier oléoduc qui traverserait notre province et cela nous préoccupe au plus haut point, car ce projet comporte des risques pour l'eau, la terre et par le fait même les moyens de subsistance d'un très grand nombre d'agriculteurs, de pêcheurs et d'exploitants touristiques du Nouveau-Brunswick. Ainsi, le tracé proposé pour le pipeline sillonnerait des centaines d'hectares de terres agricoles et de nombreux cours d'eau importants comme les rivières Miramichi et Tobique, le fleuve Saint-Jean, le lac Grand, la baie de Fundy et plusieurs bassins versants essentiels pour nos collectivités. Qui plus est, la construction du pipeline risque de réduire la valeur des propriétés des personnes vivant le long ou près du tracé. Un déversement dû à une rupture de la canalisation serait catastrophique : imaginez un million de litres de pétrole collant se déversant en seulement 10 minutes; cela est assez pour remplir une patinoire jusqu'en haut des bandes.

Il est toutefois possible de faire part de vos inquiétudes avant que ce projet de pipeline n'aille plus loin. En effet, il doit être approuvé par l'Office national de l'énergie (ONE) et toutes les personnes qui sont touchées directement par le projet peuvent demander à assister à l'examen de l'ONE.

Il est très important que le Conseil national de l'énergie écoute ce que les Néo-



Brunswickois ont à dire avant de prendre sa décision. Nous demandons donc à tous les membres concernés directement par ce projet de bien vouloir participer à l'audience de l'ONE. Nous avons besoin de vous pour défendre votre terre, votre eau et vos moyens de subsistance. Ensemble, nous devons agir.

Nous sommes heureux de vous offrir notre aide afin d'assurer votre participation; nous vous fournissons toute l'information nécessaire sous forme d'instructions étape par étape. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tracy Glynn du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick au 506 458-8747 ou à l'adresse courriel suivante : tracy.glynn@conservationcouncil.ca. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les mises à jour et les alertes du projet d'oléoduc Énergie Est.

Voici un rapide aperçu de la façon dont le processus de l'ONE fonctionnera :

Une personne pourra participer soit à titre de commentateur, c'est-à-dire quelqu'un qui présente des lettres décrivant ses préoccupations concernant le pipeline, soit à titre d'intervenant, par exemple quelqu'un qui s'adresse à la réunion de concertation

de l'ONE. Avant toute chose, il faut obtenir la permission de participer. Cela peut sembler un peu étrange de demander la permission de donner son point de vue, cependant, seules les personnes qui présenteront une demande de participation pourront donner leur rétroaction à l'ONE. De plus, l'Office national de l'énergie acceptera votre demande seulement si vous êtes directement concernés par le pipeline ou si vous êtes quelqu'un qui possède la connaissance ou l'expertise pertinente quant aux effets potentiels du pipeline. Les personnes directement touchées sont celles dont la maison, la terre, les affaires ou le travail sont situés près de la route proposée ou celles qui chassent, pêchent ou profitent d'activités récréatives à proximité

de cette même route. De même, les personnes ayant des connaissances ou une expertise pertinente comprennent les médecins et autres professionnels de la santé, les économistes, les ingénieurs et les membres des Premières nations qui ont une compréhension approfondie de l'histoire et de l'importance culturelle des zones touchées par le pipeline.

L'ONE pourra recevoir les demandes de participation à l'audience sur le projet de l'oléoduc Énergie Est à partir du 3 février 2015. Vous trouverez les demandes sur la page Web d'Énergie Est et la période pour les recevoir s'étalera sur quatre semaines seulement. Les personnes intéressées à exprimer leur point de vue devront présenter leur demande avant la date butoir du 3 mars 2015 à 15 h, heure normale de l'Atlantique (AST).

Ensemble, nous pouvons protéger notre terre et nos moyens de subsistance, garder l'eau de nos rivières et de nos puits propre ainsi que préserver la beauté naturelle de la baie de Fundy, en plus de ses majestueuses baleines, son littoral à couper le souffle et ses lieux de pêche.

Illustration: Stacy Hayward



L'oléoduc proposé par TransCanada Corp. aura potentiellement un impact négatif sur un bon nombre de créatures marines, depuis les phoques joueurs jusqu'aux minuscules krills supportant les écosystèmes.

À la suite des modifications apportées à la réglementation, les mécanismes de surveillance d'Environnement Canada sont retirés et les pesticides sont exemptés des dispositions de la Loi sur la pêche

La Sentinelle de la baie de Fundy et la conseillère scientifique du CCNB ont suivi attentivement les modifications proposées par le gouvernement fédéral concernant la réglementation de l'aquaculture au Canada. Le processus a commencé en 2010 et ces modifications n'ont plus qu'une étape à franchir avant d'entrer en vigueur. Si elles sont adoptées, ces réglementations faciliteront l'usage de pesticides et de drogues dans les piscicultures de saumon, malgré les risques que ces produits chimiques représentent pour d'autres animaux marins, comme les homards et les nombreux petits crustacés qui forment la

base de la chaîne alimentaire du milieu marin. Les modifications apportées signifient également qu'Environnement Canada ne surveillera plus le secteur et ne pourra plus y appliquer les mesures nécessaires. Les entreprises d'aquaculture auront désormais la responsabilité de signaler tout problème lié à l'usage de pesticides. Selon Matthew Abbott, notre sentinelle de la baie de Fundy, cela est d'autant plus alarmant puisqu'Environnement Canada est le seul organisme capable d'effectuer une surveillance efficace. Qui plus est, Matthew Abbott cite le récent épisode de l'utilisation de pesticides illégaux par



Matthew Abbott, www.fundybaykeeper.ca

une importante entreprise canadienne de pisciculture de saumon afin de souligner la nécessité de laisser la surveillance et l'application de la loi entre les mains d'un organisme gouvernemental. Le CCNB poursuit sa collaboration avec le secteur de la pêche traditionnelle, les Premières nations, les résidents côtiers et d'autres groupes environnementaux pour remettre en question les changements apportés à la réglementation et s'assurer qu'il y a une surveillance suffisante en ce qui a trait à l'usage de pesticides et de drogues dans les piscicultures de saumon.



La tournée d'information « Ce que nous risquons, ce qu'ils gagnent » à propos de l'oléoduc Énergie Est

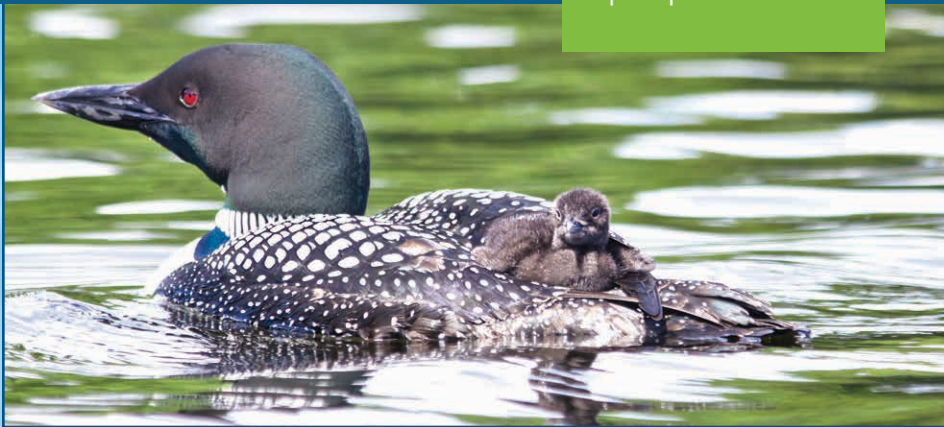
Le CCNB a collaboré étroitement avec le Conseil des Canadiens afin de mettre sur pied la tournée d'information à propos de l'oléoduc Énergie Est, « Ce que nous risquons, ce qu'ils gagnent », qui s'est déroulée dans certaines régions du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse au cours des mois d'octobre et novembre.

Nous avons aidé à trouver des conférenciers locaux pour les événements de Digby et Saint John, puis nous avons « prêté » notre sentinelle de la baie de Fundy, Matthew Abbott, pour les rassemblements à Fredericton et Edmundston. Lors de la tournée, les conférenciers ont également rencontré les Premières nations, les propriétaires fonciers touchés, les pêcheurs, les conseils locaux et les groupes de



citoyens. Dans la première moitié de la tournée, la conférencière Cherri Foytlin de la Louisiane a discuté des incidences sur l'écosystème et la santé dus à l'utilisation de produit dispersant après le déversement de pétrole de l'entreprise British Petroleum dans le golfe du Mexique en 2010. Dans la seconde moitié, le directeur de l'énergie pour Bold Nebraska, Ben Gotschall, a parlé de l'expérience des propriétaires fonciers situés sur le tracé de l'oléoduc Keystone XL ainsi que d'importantes alliances qu'ils ont formées comme l'Alliance des cowboys et des Indiens.

Les gens des communautés à travers l'Est du Canada et les Maritimes se sont rassemblés lors de la tournée « Nous courons le risque. Ils en retirent les avantages » afin de protéger l'eau, les baleines et assurer un avenir climatique sain. Cette tournée a été organisée fin de l'année dernière par le Conseil des Canadiens, avec le support et la participation de groupes comme le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.



L'eau, la grande gagnante

Lorsque son gouvernement a arrêté la fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick, le premier ministre Gallant s'est mérité une place dans les livres d'histoire parmi les premiers décideurs de l'Amérique du Nord à se positionner résolument en faveur de l'eau et de l'air propres.

Une semaine après Noël, dans une salle de Fredericton, le premier ministre Gallant annonçait aux journalistes et aux invités présents que son gouvernement allait respecter sa promesse d'imposer un moratoire sur la fracturation, interdisant ainsi l'utilisation de ce procédé non-conventionnel d'extraction des combustibles fossiles.

Cette annonce clôturait bien une semaine qui avait été excitante et encourageante pour tous ceux et toutes celles qui ont, au cours des dernières années, écrit des lettres, organisé des réunions communautaires et se sont assurés que nos élus comprennent les risques que le développement des gaz de schiste comporte pour la santé humaine et pour l'eau.

La veille de l'annonce du premier ministre Gallant, le gouverneur de l'État de New

York, Andrew Cuomo révélait son plan pour interdire la fracturation dans tout l'État considérant que la préservation de l'eau potable devait l'emporter sur le développement de ses importants dépôts de gaz naturel.

Sans compter que l'avant-veille, à la suite de la publication par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec de son évaluation de l'impact du développement des gaz de schiste sur la sécurité et sur l'environnement, le premier ministre Couillard avait annoncé qu'il n'y aurait pas de fracturation au Québec.

Le Nouveau-Brunswick est le quatrième état ou territoire de compétence à adopter un moratoire sur la fracturation, ce qui constitue un précédent notable en raison des fortes pressions que le lobby des combustibles fossiles a fait peser sur la province.

«C'est tonique d'observer notre premier ministre se tenir côte à côte avec d'autres leaders qui ont eu le courage de protéger l'eau» déclare Stephanie Merrill, coordonnatrice du programme de la protection des eaux douces au Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.

«Je n'ai jamais été aussi fière de ma province. C'est une merveilleuse victoire pour nous tous mais surtout pour notre réserve d'eau.»

C'est ce sentiment que Madame Merrill a manifesté devant les journalistes à la suite de l'annonce du moratoire, le 18 décembre. C'était l'entrevue pour laquelle elle se préparait depuis 2010, lorsque le directeur du Conseil de conservation du N.-B. lui avait demandé de se pencher sur un procédé appelé la fracturation hydraulique ajoutant que «ça pourrait avoir une importance considérable ici.» Quel pressentiment!

Stephanie a consacré les deux années suivantes à s'éduquer au sujet du procédé et de ses impacts sur la santé et sur l'environnement; elle a visité l'Arkansas, la Pennsylvanie, le nord-est de la Colombie-Britannique pour y voir les champs gaziers et pour discuter avec les membres des communautés affectées. Grâce au soutien des membres et des donateurs du Conseil de conservation, elle a organisé des rencontres dans diverses communautés de la province et a présenté les résultats de ses recherches afin de fournir aux Néo-Brunswickois l'information nécessaire pour prendre position.

Les Néo-Brunswickois ont pris position. Grâce aux efforts de Stephanie Merrill et de ses collègues du Conseil de conservation, après une campagne d'un peu plus d'une année, près de 40 groupes communautaires s'étaient formés pour protéger l'eau et pour s'opposer à la fracturation.

Après une autre année de travail acharné sur le terrain, une alliance regroupant des dizaines de groupes communautaires de la province s'est formée pour constituer une des plus larges coalitions de notre histoire recueillant un appui public chez les peuples des Premières nations, chez les médecins, les scientifiques, les propriétaires terriens, les syndicats ouvriers, chez les politiciens municipaux, les agriculteurs, les pêcheurs, et chez les membres du clergé pour ne

Suite page 9...



www.cnbaction.ca



2010 2011 2012 2013 2014 2015

David Coon, l'ancien directeur du Conseil de conservation du N.-B. demande à Stephanie de se pencher sur ce procédé appelé fracturation, remarquant que ça pourrait devenir important au N.-B.

Plus de quarante groupes communautaires sont formés pour protéger l'eau et pour contrer la fracturation. L'Alliance anti-gaz de schiste du N.-B. est formée.

Un rapport de la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick fait état des risques que la fracturation pose à la santé.

Le débat sur le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick attire l'attention nationale alors que l'opposition au procédé gagne du terrain.

Victoire! Le premier ministre Gallant annonce un moratoire sur la fracturation hydraulique

En route vers un avenir basé sur une énergie verte au Nouveau-Brunswick.

Les couleurs de l'automne sur la rivière Nashwaak au Nouveau-Brunswick. Le ministère de l'Environnement possédait déjà tous les documents nécessaires pour classer la rivière Nashwaak en 2003, mais ne l'a jamais fait.

Par Jon MacNeill

Les rivières du Nouveau-Brunswick sont laissées pour compte

Au plus fort de la saison de pêche au Nouveau-Brunswick, pendant que les pêcheurs leurrent le saumon de l'Atlantique sur la célèbre rivière Miramichi, et que les enfants naviguent à travers d'épais fourrés à la recherche de leurs endroits préférés pour se baigner, la publication d'un rapport a révélé une triste et sombre réalité pour les rivières tant appréciées de notre province.

Le 15 août 2014, l'ombudsman du Nouveau-Brunswick, une autorité indépendante de la législature provinciale, a publié les détails de son enquête sur la façon dont le ministère de l'Environnement a géré son programme de classification des eaux.

Mis en œuvre en 2002, le programme a été le premier au Canada à adopter une approche proactive fondée sur les bassins hydrographiques afin de protéger les rivières. À ce sujet, l'ombudsman a constaté que le programme n'était rien de plus qu'une illusion, donnant aux Néo-Brunswickois une fausse impression à propos de la sécurité de leurs rivières, et ce, depuis plus d'une décennie.

Au cours des douze années d'existence

du programme, pas un seul cours d'eau n'a été protégé par le système de classification; en fait, le programme en place a plutôt été en proie à la confusion bureaucratique, à la faible volonté politique et à l'utilisation abusive du pouvoir des élus chargés de le superviser. « Comme un avertisseur de fumée sans pile, la réglementation semble traiter et corriger un problème, alors qu'en réalité elle ne fait rien de la sorte » a écrit dans son rapport l'ombudsman de la province, Charles Murray. Il conclut : « le programme de classification est comparable à un mirage, trompant les observateurs à leur détriment ». Cela est bien loin de ce qui était attendu par les écologistes et les fonctionnaires du ministère de l'Environnement lors du dévoilement du programme.

Le programme de classification des eaux fut présenté conformément au Règlement 2002-2013 comme une tentative progressive d'établir des normes de qualité de l'eau pour les rivières du Nouveau-Brunswick. Ce règlement donnait la permission aux organismes communautaires de recueillir des échantillons d'eau, d'en analyser

la qualité et de fixer des objectifs pour maintenir ou améliorer la qualité de l'eau des rivières. Il s'agissait de la dernière pièce d'un régime réglementaire progressif mis en œuvre par le gouvernement provincial, en complément de la Désignation du secteur protégé du champ de captage (adoptée en 2002) et de la Désignation du secteur protégé de bassins hydrographiques (adoptée en 2001). Au fil du temps, le ministère a reçu dix-neuf propositions distinctes concernant la classification en provenance de divers groupes d'un bout à l'autre de la province. Parmi les propositions se trouvait celle de l'Association du bassin versant de la Nashwaak, qui avait été particulièrement proactive dans ce dossier après avoir obtenu un financement du gouvernement dans le but d'effectuer des tests de qualité de l'eau, avant même que le règlement ne soit adopté. Dans son rapport, l'ombudsman a noté que le ministère avait tous les documents nécessaires pour classer la rivière Nashwaak au plus tard en 2003. Ce qui a suivi correspond à des années de correspondance entre le ministère et l'Association de la Nashwaak, au cours desquelles les fonctionnaires ont décrit la rivière et d'autres cours d'eau de la province comme étant « provisoirement » classés, donnant l'impression qu'il s'agissait que d'une question de temps avant que le classement définitif soit prononcé.

Frustrés par l'absence de progrès concernant le programme, l'Association de la rivière Nashwaak et ses partisans, dont le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, ont déposé une plainte au bureau de l'ombudsman en février 2013, ouvrant ainsi la voie à l'enquête de M. Murray. « Je pense que les Néo-Brunswickois ont été désagréablement

Suite page 10...



Real Food. Connections

Start 2015 off right by eating LOCAL with **Real Food Connections**. Feel good when you choose local and organic food options. Shop Local!

www.realfoodconnections.ca · 454-5931 · 880 Hanwell Rd, Fredericton

L'eau, la grande gagnante *suite de la page 9*

mentionner que ceux-là.

Après la constitution de l'Alliance, le Conseil de conservation et Madame Merrill ont remis la charge de la direction aux organisateurs locaux et ont continué à collaborer en fournissant soutien et conseil.

«Ce moratoire n'aurait pas été possible si les citoyens et les citoyennes de partout dans la province n'avaient pas pris en charge le mouvement comme ils l'ont fait.» ajoute Mme Merrill.

«Ça prenait du courage et un engagement important de la part de plusieurs personnes en plus de l'appui de milliers d'autres personnes» selon Jim Emberger, qui est devenu porte parole de l'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick, ajoutant qu'une mobilisation de cette envergure était sans précédent au N.-B. «Des personnes âgées de 90 ans nous disaient n'avoir jamais rien vu de pareil» continue M. Emberger. «Des centaines de personnes se présentaient à nos réunions communautaires; du jamais vu. La réaction nous a surpris et en fait je crois que nous étions un peu dépassés par celle-ci.»

La décision de New York d'interdire la fracturation a été prise à la suite d'une étude d'une durée de deux ans sur la santé. Cette étude avait été commandée par les autorités environnementales de l'État et a exigé 4 500 heures de recherche et d'analyse.

Tout comme au Nouveau-Brunswick, la question de permettre ou non la fracturation a suscité des débats de politique publique parmi les plus controversés des dernières années. La controverse était d'autant plus acerbée qu'elle était alimentée par ceux qui défendaient énergiquement l'exploitation des gaz de schiste comme moteur du développement des communautés économiquement défavorisées.

Dans ce contexte, certains médias jouant sur la prononciation proximale de ban (interdit) et de bang (détonation) déclaraient que le geste du gouverneur Cuomo, «avait été entendu partout à travers le monde» notant au passage que c'était une première pour un état qui possède des dépôts de gaz aussi importants de préférer l'eau et la

santé humaine au lobby de l'industrie et de faire preuve du leadership gouvernemental requis pour confronter les changements climatiques.

L'étude commandée par l'État considère que l'interdiction est justifiée surtout par les nombreux risques posés à la santé et rejoint ainsi les nombreuses préoccupations soulevées en 2012 par la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick.

En réponse aux journalistes lors de l'annonce du 17 décembre, le gouverneur Cuomo disait : «Personne ne m'a jamais confié que la fracturation était une bonne affaire.»

Howard Zucker, commissaire en charge des questions de santé pour l'État de New York a été encore plus éloquent : «Sachant ce que je sais maintenant, est-ce que je vivrais dans une communauté où il y a de la fracturation? Est-ce que je laisserais mes enfants jouer dans une cour d'école à proximité? Après avoir examiné tous les rapports... ma réponse est non.»

Le moratoire au Nouveau-Brunswick sera imposé par une modification à la Loi sur le pétrole et le gaz naturel. Le moratoire ne peut être levé à moins que des renseignements supplémentaires soient obtenus et que cinq conditions soient satisfaites. Ces conditions incluent entre autres l'acceptabilité sociale du projet et l'obligation de consulter les Premières nations.

Madame Merrill ne craint pas que le moratoire soit levé: «Par ce moratoire, notre gouvernement signale un virage en faveur d'une politique environnementale plus intelligente et favorisant un avenir basé sur une énergie propre, ainsi que la création d'emplois durables et verts. Ce moratoire nous permet de mettre le débat du gaz de schiste de côté et d'enfin commencer à discuter du développement des emplois dans les secteurs de l'énergie propre.»

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez contacter la directrice du Programme de protection de l'eau douce, Stephanie Merrill, à stephanie.merrill@conservationcouncil.ca

Les rivières, suite de la page 9...

surpris et consternés d'apprendre que nos rivières n'étaient pas protégées », a déclaré Stephanie Merrill, coordonnatrice du programme de protection des eaux douces pour le Conseil de conservation. Elle a poursuivi : « Nous avons tous les droits d'être déçus; comment se fait-il que dans une province comme le Nouveau-Brunswick, où une grande partie de notre culture, de notre patrimoine et de nos loisirs gravitent autour de nos rivières, que notre gouvernement ait pris autant de retard afin de fournir la protection que les gens d'ici veulent pour leurs cours d'eau? ».

Dans une récente entrevue avec le Conseil de conservation, l'ombudsman a déclaré que la plus troublante constatation de son enquête était que depuis bon nombre d'années, le gouvernement avait donné aux citoyens la fausse impression que les cours d'eau de la province étaient protégés. « Ceci est un échec fondamental. Il ne peut guère être plus cuisant que cela », a-t-il dit. Son rapport a fourni quelques explications, citant la confusion au sein du ministère de l'Environnement sur l'autorité juridique du règlement et l'utilisation abusive et troublante du pouvoir discrétionnaire ministériel par les ministres successifs afin d'éviter l'approbation des propositions, mais, par-dessus tout, M. Murray a affirmé qu'un manque flagrant de volonté politique était à blâmer.

Malgré tout, c'est là que réside l'espoir d'un avenir meilleur pour les cours d'eau du Nouveau-Brunswick. En effet, un nouveau gouvernement provincial, sous la direction du premier ministre libéral Brian Gallant, a été assermenté le 7 octobre 2014. Au cours de la campagne électorale de l'automne, le Parti libéral du Nouveau-Brunswick s'est engagé à « prendre des mesures pour aider à assurer la santé de nos rivières et de l'eau potable ». « C'est l'occasion rêvée, a déclaré M. Murray, de prendre les choses en main rapidement et d'approuver les dix-neuf rivières proposées dans le cadre du programme de classification des eaux ». Toujours en parlant du nouveau gouvernement, il a ajouté : « Ils devraient être proactifs et se faire eux-mêmes les champions de ce changement. Selon moi, c'est le bon moment pour le ministre de l'Environnement de démontrer sa compétence et sa bonne foi en plus de rétablir la confiance entre le ministère et les collectivités ».

Avec un peu de chance, au moment où les Néo-Brunswickois s'apprêteront à sortir leurs cannes à pêche et leurs maillots de bain dans le but de profiter des cours d'eau l'été prochain, ils pourront le faire en toute confiance, avec la preuve indéniable que les règlements sont en vigueur afin d'assurer que les rivières demeureront saines pour les générations à venir.

Alimentation
saine et naturelle

Healthy
natural food



125 rue Church
Moncton, N.-B.
E1C 4Z8, Canada

vegetarian
restaurant
végétarien

tel 506.388.4833
info@calactus.ca
www.calactus.ca



Nous avons récemment organisé une rencontre avec Brian Kenny, et ce afin de donner la chance à nos membres de connaître leur nouveau ministre de l'Environnement.

Brian Kenny, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Brian Kenny s'entretient avec le CCNB

Q. Quel était votre endroit préféré pour passer du temps dehors, lorsque vous étiez plus jeune?

Ma famille avait un petit camp près de la rivière Nepisiguit et nous passions notre temps à nager ou encore à partir en randonnée. J'ai grandi avec quatre frères et nous étions constamment au camp; c'est quelque chose que je n'oublierai jamais. Nous avons également vécu près de Middle River à Bathurst et nous avions l'habitude d'aller dehors, de sauter d'une roche à l'autre, d'attraper des grenouilles ou des poissons et ainsi de suite. Nous consacrons tout notre temps à l'extérieur.

Q. Quelles sont vos activités préférées lorsque vous êtes en pleine nature?

J'adore la nature sauvage, sortir au grand air. J'ai déjà grimpé le mont Carleton et fait plusieurs voyages de pêche, que ce soit ici ou ailleurs dans le monde. J'ai eu le privilège de rencontrer des gens fantastiques lors de sorties en canot pour des parties de pêche à la truite ou au saumon. J'ai également la chance d'avoir deux amis qui partagent ce passe-temps; nous nous rendons sur les rivières Restigouche et Matapédia, et la Miramichi aussi souvent que nous le pouvons. Les gens n'ont pas l'air de se rendre compte à quel point c'est beau le Nouveau-Brunswick. Nous semblons tenir cette beauté pour acquis.

Q. Quelle a été votre plus grosse prise?

Sans vouloir faire de jeu de mots, je suis devenu un mordu de la pêche dès que deux saumons ont mordu à mon hameçon. La conservation est très important et je l'appuie et applaudir les efforts des associations et des groupes respectifs saumon de rivière. J'en ai pêché un sur la Restigouche et un autre sur la Miramichi. Je n'en ai cependant jamais attrapé sur la rivière Nepisiguit; il y a quelques beaux saumons à cet endroit.

Q. Quel est votre style de gestion quand il s'agit de collaborer avec des groupes comme le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick?

Je pense que les rencontres en personne sont bénéfiques. J'ai rencontré récemment la directrice générale du CCNB, Lois Corbett. Que l'on soit des partisans ou des opposants, je prends toujours soin de mettre la politique de côté, car selon moi, il est important d'avoir un dialogue ouvert. D'accord ou non, cela permet de demeurer réceptif à ce que les gens ont à nous dire. C'est ma façon de dialoguer : j'écoute et ensuite je parle.



Q. Racontez-nous quelque chose à votre sujet qui pourrait surprendre nos membres.

Je fais partie d'un groupe de musique depuis maintenant trente années. Ce n'est qu'un groupe de musiciens-interprètes locaux; nous avons quelques chansons originales et nous jouons dans la région située au nord du Nouveau-Brunswick depuis 1985. Mon instrument c'est la guitare. Notre groupe s'appelle *Wild Pitch*. Je connais bien le responsable de l'émission de télévision *The Fishing Musicians* de sorte que nous avons joué dans un certain nombre d'épisodes à travers le monde. Nous avons fait la première partie de toutes sortes de groupes célèbres comme Nazareth, April Wine, Kim Mitchell et environ une douzaine d'autres. L'autre soir, nous

avons joué au Dolan's Pub. Nous le faisons surtout pour nous amuser. Je ne suis pas le meilleur guitariste au monde, mais je connais quelques accords.

Interviewé par Jon MacNeill, contactez Jon à jon.macneill@conservationcouncil.ca

Aidez-nous à faire
la différence. Soutenez le
Conseil de conservation du
Nouveau-Brunswick.



Je veux devenir membre et sympathisant:

☐ 15\$ faible revenu, aîné(e), étudiant(e) ☐ 30\$ individu

☐ 40\$ famille ☐ 55\$ Association

Etes-vous un nouveau membre? ☐ Oui ☐ Non

Je voudrais un renouvellement
automatique de ma cotisation ☐ Oui ☐ Non

Je voudrais faire un don unique de:

☐ 30\$ ☐ 50\$ ☐ 100\$

☐ 120\$ ☐ Autre _____

Adresse postale :

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

Email _____

Mode de paiement :

☐ VISA ☐ MasterCard

Nom _____

N° de carte _____

Exp. _____

Signature _____

☐ Chèque (payable à Conservation Council of NB)

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick est une
organisme de bienfaisance enregistré qui organise des
projets d'éducation et de sensibilisation aux problèmes
environnementaux. Le Conseil de conservation fournira un reçu
d'impôt pour activités de bienfaisance.

Veuillez adresser vos dons à 180 Saint John St., Fredericton,
Nouveau-Brunswick E3B 4A9. Merci!

En tant que membre, vous recevrez:

- l'abonnement au magazine Éco-Alerte
- EcoNews, notre newsletter électronique
- Des réductions offertes aux membres uniquement.



Conservation Council of New Brunswick
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

Suivez-nous!



Un petit pas pour David, un grand pas pour notre environnement

S'il a parcouru un bon bout de chemin depuis son installation au 180 rue St John à Fredericton afin de se joindre au Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (CCNB), on peut aussi dire que David Coon n'a pas eu à voyager bien loin. Littéralement. « Après plusieurs années à travailler au 180 rue St John, je me retrouve maintenant à l'Assemblée législative, située à seulement deux pâtés de maison de là, au numéro 96 de la même rue », souligne David. « J'adore ça. C'est vraiment génial ».

L'automne dernier, David s'est installé dans son nouveau milieu de travail après avoir écrit une page de l'histoire en devenant le premier candidat du Parti vert à être élu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. En misant sur un programme favorisant la croissance d'une économie verte, l'ancien directeur général du CCNB est sorti vainqueur des dernières élections dans la circonscription de Fredericton Sud, l'emportant ainsi sur les quatre autres candidats en lice, indiquant par le fait même un désir croissant de nouvelles voix à l'Assemblée législative.

Nous avons rencontré David plus tôt cette année afin de discuter quelques-unes des idées qu'il présentera à titre de député. Après tout, son expérience de biologiste et d'organisateur de l'environnement sera très utile lorsqu'il s'agira de faire avancer les choses. Voici d'abord quelques faits saillants de sa carrière. En tant que directeur des politiques au CCNB, David a notamment dirigé ses efforts pour obtenir une législation de l'eau potable au Nouveau-Brunswick. En 1989, il a remporté une importante victoire lorsque la Loi sur l'assainissement de l'eau a été finalement adoptée. Une autre grande réussite du CCNB est survenue à la fin des années 1990; avec pour toile de fond une inaction quasi complète concernant le changement climatique en Amérique du Nord, David et ses collègues ont convaincu le gouvernement provincial de mettre l'action climatique sur le radar de l'Association des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et

des premiers ministres de l'Est du Canada. Le gouvernement de l'époque ayant accepté, un sommet sur le climat a alors été organisé au Nouveau-Brunswick, accueillant ainsi six états membres et cinq provinces de l'association qui ont élaboré un plan d'action pour le climat de la région comprenant des objectifs et des lignes directrices pour les atteindre.

Maintenant qu'il est député, David dit qu'il se concentre sur la progression du Nouveau-Brunswick vers une économie propre, durable et productive. À cet égard, dès la reprise des séances de l'Assemblée législative plus tard cette année, il prévoit de présenter un projet de loi sur la sécurité alimentaire locale qui vise à renforcer le système provincial des aliments et l'agriculture à petite et moyenne échelle ainsi que la fabrication et la transformation des aliments. Il planifie également un projet de loi sur l'énergie renouvelable afin d'accélérer l'adoption de l'énergie propre et veut voir des mesures solides d'efficacité énergétique inscrites dans le code du bâtiment et par conséquent, faire avancer le secteur du bâtiment écoénergétique dans la province. Par ailleurs, en tant qu'ancien responsable du lancement du programme de conservation des forêts du CCNB, David espère qu'un important changement se produira dans la façon dont notre forêt publique sera utilisée, par exemple, qu'elle sera gérée de façon durable et que les emplois s'y rattachant seront plus diversifiés et plus nombreux.

Parmi ses autres priorités, il y a la réforme démocratique. Alors qu'il propose déjà d'abaisser l'âge du droit de vote à seize ans et la réforme des soins de santé, il souhaite que l'on se concentre sur les soins préventifs et que l'on prenne des mesures pour améliorer les services de santé mentale, en particulier chez les jeunes.

« Je pense qu'il y a une forte volonté de faire les choses différemment, explique David. Les gens constatent la nécessité d'aller de l'avant, et pour moi, c'est encourageant, il y a de l'espoir et nous allons y arriver », affirme-t-il.